



Cosmo Maciocia
Maire de l'arrondissement

Budget de fonctionnement 2006 et Programme des immobilisations 2006-2007-2008 Arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

Voici les faits saillants du budget des dépenses et des revenus pour l'année 2006 et des immobilisations des années 2006 à 2008 de l'arrondissement.

Suite au démembrement de Montréal-Est, le budget de dépenses s'élève à 55 986,1 \$, en tenant compte d'une affectation du surplus de gestion de 1 799,4 \$. Celui des revenus non fiscaux s'élève à 1 990,9 \$ et l'effectif total à l'emploi de l'arrondissement est de 401,6 personnes-année.

En raison des coûts croissants pour l'octroi des contrats relatifs au déneigement, transport et déblaiement de la neige, de même que ceux relatifs à la collecte, au transport et à l'élimination des déchets, une affectation du surplus de gestion a été rendue nécessaire.

L'orientation prioritaire du conseil d'arrondissement est de maintenir

et d'accroître, dans la mesure du possible, la quantité et la qualité des services à la population, notamment par l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens dans les parcs, en plus des installations sportives et culturelles.

De plus, des efforts seront aussi déployés pour favoriser et accroître les services aux entreprises dans le but de répondre aux besoins de développement urbain de l'arrondissement.

Programme des immobilisations des années 2006 à 2008 – PTI

Le montant total du PTI s'élève à 32 713,0 \$. Ce PTI comporte des priorités visant à la fois, à protéger les acquis, à poursuivre un développement soutenu du territoire et à prioriser la sécurité, l'aménagement ou le réaménagement des parcs ainsi que

l'amélioration des installations sportives et de terrains sportifs. Des investissements seront également apportés pour la construction d'une maison de la culture dans le secteur de Rivière-des-Prairies.

Pour soutenir son développement urbain, l'arrondissement favorise la consolidation et la construction des infrastructures et poursuit son programme de réfection routière, notamment en ce qui concerne les rues en macadam.

D'autres réaménagements dans les investissements de l'arrondissement seront également effectués au cours de l'année afin de répondre aux besoins exprimés par les citoyens aux élus, notamment, en ce qui concerne l'amélioration des installations sportives, terrains sportifs et la sécurité de ceux-ci.

Répartition des investissements pour les années 2006 à 2008

